



## **Commission d'évaluation de l'enseignement collégial**

SUITES AU RAPPORT D'ÉVALUATION DE LA COMMISSION

### **Évaluation de l'application de la politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages du Campus Macdonald**

Mars 2023



Québec, le 9 mai 2023

Monsieur Pascal Thériault  
Directeur  
Campus Macdonald  
21111, Lakeshore Road, Harrison House, Room HH1-104  
Sainte-Anne-de-Bellevue (Québec) H9X 3V9

**Objet : Suivi du rapport d'évaluation de l'Application de la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages***

Monsieur le Directeur,

La Commission a pris connaissance, lors de sa réunion du 21 mars 2023, du suivi transmis par le Campus Macdonald le 21 décembre 2022 concernant la recommandation émise dans le cadre de l'évaluation de l'Application de la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA). Dans son rapport de septembre 2015, la Commission avait recommandé au Campus de « s'assurer que les évaluations finales de cours sont de type synthèse et ont une pondération suffisante pour être déterminantes dans la réussite des cours ».

Pour sa démonstration, le Campus a déposé un document explicatif décrivant l'ajout des actions réalisées en lien avec la recommandation ainsi que deux annexes.

En complément aux mécanismes déjà en place, le Campus a élaboré un mécanisme de vérification des examens finaux qui inclut notamment l'utilisation de deux formulaires permettant, d'une part, de valider l'équité et la validité du format des évaluations finales pour chaque cours et, d'autre part, de témoigner de la réalisation du processus de vérification. Dans son document, le Campus explique que la mise en place de ce mécanisme assure de répondre au problème de variabilité potentielle dans la vérification des examens finaux par un pair, en plus de permettre un encadrement de la Direction. Il est donc de la responsabilité finale du directeur des études de s'assurer que les formulaires sont adéquatement remplis et que les évaluations sont conformes avant d'être administrées aux étudiants.

En conclusion, la démonstration du Campus Macdonald témoigne de la mise en œuvre d'un mécanisme porteur permettant de déceler les points forts et les points à améliorer relatifs à l'objet de la recommandation ainsi que de prendre en charge les améliorations à apporter, le cas échéant. La Commission estime que le suivi du Campus est satisfaisant et, en conséquence, la recommandation est levée.

Veillez prendre note que ce rapport sera rendu public sur le site Web de la Commission.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, mes salutations distinguées.

Le président,

***Original signé***

Denis Rousseau